



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 28 septembre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Permis de conduire – Nouveau service à l’usager

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015

### **Prise de rendez-vous en ligne pour le contrôle médical de l’aptitude à la conduite des véhicules à la commission médicale**

Afin de limiter les déplacements des usagers en Préfecture et offrir une plus grande flexibilité sur le choix de la date,

**La prise de rendez-vous se fait dorénavant exclusivement sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin**

Sont concernés les conducteurs dont le permis est suspendu ou invalidé suite à conduite sous l’empire d’alcool ou de stupéfiants.

La démarche est accessible sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin, sous : **[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)** rubrique «**Prendre un rendez-vous**».